



Communiqué de presse

Distraction au volant : nouvelle campagne de sensibilisation sur les dangers du GSM

01.08.2017

L'Agence wallonne pour la Sécurité routière lance une nouvelle campagne pour rappeler aux conducteurs combien il est dangereux et souvent inutile d'utiliser son GSM au volant.

« Mourir pour un message... vous likez ? ». C'est par cette interpellation que l'AWSR invite les automobilistes à réfléchir à l'utilisation du gsm au volant, durant tout ce mois d'août via, entre autres, une campagne d'affichage le long des autoroutes.

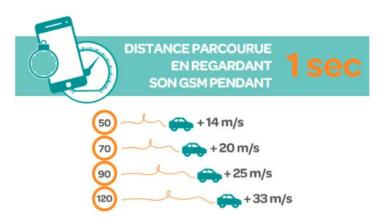
1 conducteur sur 10 regarde régulièrement son gsm en conduisant !

1 conducteur sur 2 déclare avoir déjà regardé son smartphone en conduisant parce qu'il a reçu une notification, un sms ou un appel ; 1 conducteur sur 10 le fait même régulièrement. Par ailleurs, 1 conducteur sur 20 avoue qu'il lui arrive régulièrement, voire très régulièrement, de lire, écrire un sms ou téléphoner sans kit mains libres en conduisant. Ces chiffres sont issus d'une enquête de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) menée auprès de 1.000 conducteurs wallons à propos de leur utilisation du smartphone au volant.

Beaucoup de risques pour pas grand-chose...

La moitié des répondants estiment que **80% des messages qu'ils envoient au volant pourraient être envoyés plus tard**....1 conducteur sur 4 considère même que la totalité des sms pourraient être reportés.

Rédiger ou lire un message nécessite de quitter la route des yeux pendant plusieurs secondes. En 1 seconde d'inattention à 90 km/h, on parcourt déjà 25 mètres à l'aveugle...1/3 des conducteurs interrogés se sont d'ailleurs déjà fait (au moins) une frayeur en manipulant leur téléphone au volant.



1 Wallon sur 20 envoie régulièrement des messages au volant. Pourtant, tapoter sur son smartphone en conduisant multiplie **par 23 le risque d'accident!** De manière générale, les jeunes (18-34 ans) ont davantage tendance à utiliser leur téléphone au volant que leurs aînés (35-54 ans)

La campagne de sensibilisation souhaite mettre en avant cette réalité : le risque pris est énorme, pour un simple message, qui, dans la plupart des cas n'est pas urgent !





Essentiellement des conversations privées

8 Wallons sur 10 ont eu une conversation d'ordre privé en conduisant contre 1 Wallon sur 3 dans un cadre professionnel. Les amis/membres de la famille peuvent donc réduire les risques en écourtant la conversation lorsqu'ils se rendent compte que leur interlocuteur est en train de conduire.

Rouler de manière plus sécurisée

L'AWSR préconise plusieurs solutions pour ne pas se laisser distraire par son GSM en conduisant:

- Mettre son téléphone en mode silencieux loin de soi afin d'être moins tenté de répondre.
- S'arrêter et téléphoner à un endroit sécurisé ou sur une aire de stationnement (pas au feu rouge, ni sur la bande d'arrêt d'urgence, c'est interdit...)
- Télécharger une application telle que « Mode conduite », application de la Sécurité routière française qui désactive les SMS et les appels durant la conduite. Il en existe d'autres : Argenta Sécurité au volant qui bloque toutes les notifications de réseaux sociaux, ou encore Freedrive.
- Programmer un sms de réponse automatique et personnalisé*
- Si, malgré tout, le conducteur doit répondre impérativement à un appel (en kit mains libres bien entendu), il doit prévenir directement son interlocuteur qu'il est au volant et écourter la conversation au maximum.

La campagne : « Mourir pour un message : vous likez ? »

L'affiche de la campagne sera présente pendant tout le mois d'août le long des autoroutes et routes secondaires en Wallonie. Elle rebondit sur les résultats de l'enquête et rappelle qu'on utilise souvent son téléphone au volant pour communiquer des banalités qui auraient pu être postposées alors que les risques, eux, ne peuvent pas être évités.

La campagne est aussi déclinée en spots radio (francophone et germanophone). Une vidéo sera également diffusée sur les réseaux sociaux durant le mois d'août.



L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de Police ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contact Presse:

Patric DERWEDUWEN - Patric Derweduwen - 0496/807.775
Suivez nous sur Twitter @AWSR be

www.tousconcernes.be

Plus d'infos : http://www.tousconcernes.be/theme/distraction/